

# CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

MAGAZINE

#69  
OCT 2023

## NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

DOSSIER P 6-7



### 4 TRAVAUX

FOCUS SUR LES  
AMÉNAGEMENTS  
AVENUE DU CÈDRE

### 9 ASSOCIATIONS

RETOUR SUR  
LE FORUM DES  
ASSOCIATIONS

### 12 BIEN VIVRE ENSEMBLE

PLATEAU SPORTIF –  
LANCEMENT DE LA  
CONCERTATION PUBLIQUE

VILLE DE  
CORENC



## ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS ET NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE



**JEAN-DAMIEN  
MERMILLOD-BLONDIN**

Maire de Corenc  
Conseiller métropolitain

Le dossier de ce Corenc Magazine présente, en détail, les nouveaux aménagements réalisés dans le cadre du programme de déploiement de l'écomobilité scolaire « Moby » dans notre commune. Débutée cet été, une campagne d'aménagements, réalisée en lien avec les services de Grenoble-Alpes Métropole, comprend de nombreuses installations à visée pédagogique mais aussi dans le but de renforcer la sécurité des déplacements doux aux abords des écoles. La municipalité se félicite de l'aboutissement concret de ce programme et espère qu'il contribuera à accélérer auprès des élèves, de leurs parents et des équipes enseignantes le déploiement des mobilités douces.

En cohérence avec la précédente édition de ce journal, un état d'avancement régulier des travaux de rénovation de la voirie et de l'espace public conduits par Grenoble-Alpes Métropole, est présenté. Vous retrouverez un encart dédié à la reprise des travaux sur l'avenue du Cèdre dans les pages de ce bulletin municipal. Enfin, je souhaite revenir sur la situation et les travaux à venir pour la rénovation du mur de soutènement du cimetière du Village, dont l'effondrement partiel est survenu le 20 avril 2022. L'ouvrage d'art étant sous le contrôle métropolitain, une expertise est toujours en cours. Une ouverture exceptionnelle et sécurisée du carré A, impacté par le sinistre, sera ainsi assurée le 1<sup>er</sup> novembre, sous la supervision de la municipalité.

### AGENDA

**• ASSOCIATION CULTURE  
ET PATRIMOINE  
EXPOSITION DE PEINTURES  
DOMINIQUE CHAFFOTTE**

**Du 5 octobre au 8 novembre**

Dans les salons de la mairie. Vernissage le jeudi 5 octobre à partir de 18h30.

**• CÉRÉMONIE D'ACCUEIL  
DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

**Jeudi 19 octobre 2023 à 18h30**

Dans les salons de la mairie.

**• CLUB MANGA SPÉCIAL  
« PORTRAIT-ROBOT »**

**Vendredi 20 octobre à partir de 17h30**

À la bibliothèque municipale.

**• LES LECTURES D'ARCHIMÈDE**

**Mercredi 25 octobre de 10h à 12h**

À la bibliothèque municipale.

**• ANIMATIONS D'HALLOWEEN**

**Mardi 31 octobre de 19h à 21h**

À la bibliothèque municipale.



### EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'expérimentation de l'extinction nocturne totale durant l'été a pris fin le lundi 4 septembre, jour à partir duquel les lumières sont rallumées en soirée. **Pour rappel, l'extinction de l'éclairage public à Corenc a lieu quotidiennement de 23h à 5h.** La municipalité tirera le bilan de l'expérimentation estivale de 2023 et partagera le résultat dans une prochaine édition du journal.

### INFOS PRATIQUES

**HORAIRES D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE :**

- Lundi : 8h30 - 12h00/14h00 - 17h00
- Mardi : 8h30 - 12h00/14h00 - 17h00
- Mercredi : 8h30 - 12h00/14h00 - 17h00
- Jeudi : Fermé le matin/13h00-17h00
- Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30 - 12h00/14h00-16h00

**PRENDRE RENDEZ-VOUS :**

Téléphone : 04 76 18 50 00  
ou Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

**ÉCRIVAIN PUBLIC**

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère)

Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin

Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc

Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09

Mail : lemaire@ville-corenc.fr

site : [www.ville-corenc.fr](http://www.ville-corenc.fr) - Suivez l'actualité de Corenc sur [facebook.com/villedcorenc](https://www.facebook.com/villedcorenc)

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30). Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'accueil de la mairie.

**CORENC MAGAZINE**

Disponible en mairie, au supermarché Utile de Corenc Village, chez le boulanger l'Amandine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

**NUMÉROS UTILES**

**Pompiers** : 18 - **Gendarmerie** : 17

**Police municipale** : 04 76 18 50 10

**Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18

**Urgence santé** : 15

**Centre anti-poison** : 04 72 11 69 11

**Médecins généralistes** :

Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00

Perrin Patrick : 04 76 41 91 10

Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,

Degoué Marine : 04 76 90 21 28

**Pharmacie** : 04 76 90 12 65

**EDF urgences dépannages** :

09 72 67 50 38

**FUITE DE GAZ : QUE FAIRE ?**

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Fermez votre arrivée de gaz.
3. Évitez les flammes et les étincelles.
4. Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
5. Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
6. Attendez l'arrivée du technicien

Photo couverture : DR

Conception-réalisation : DeuxPonts Manufacture d'Histoires

Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement 2 100 exemplaires.



ACTUALITÉS

# FRISSONS À LA BIBLIOTHÈQUE !

À l'approche d'Halloween, la bibliothèque se pare de ses plus horribles atours et vous prépare des animations qui attiseront votre imagination !



## LES LECTURES D'ARCHIMÈDE : LE DÉFILÉ DES MONSTRES

Nous vous attendons le **mercredi 25 octobre, de 10h00 à 12h00**, pour des lectures d'Archimède particulièrement monstrueuses. À l'approche de la fête dédiée aux sorcières, vampires et autres créatures de la nuit, revêtez vos plus beaux déguisements de monstres pour écouter les histoires de votre hibou préféré ! Et restez ensuite avec nous : une séance de maquillage « spécial Halloween » aura lieu juste après !



## LE PORTRAIT-ROBOT DU CLUB MANGA

Les adhérents du club sont conviés à participer à une séance de dessin un peu particulière le **vendredi 20 octobre à partir de 17h30**. Les yeux, le nez, la bouche... que révéleront les éléments du visage des personnages dessinés ? Et quel monstre de Frankenstein sera créé collectivement par les participants ? À vos crayons !

### Horaires d'ouverture :

La bibliothèque conserve ses horaires d'ouverture habituels durant les vacances scolaires (sauf jours fériés).

- Mardi : 16h-19h
- Mercredi : 10h-12h et 14h-17h30
- Vendredi : 16h-19h

## LOUP-GAROU MASQUÉ !

Il est minuit, tout le monde dort dans le petit hameau de Thiercelieux. Tout le monde ? Non ! Des loups-garous sanguinaires rodent dans les ruelles et, chaque nuit, choisissent une nouvelle victime. Décidés à ne plus se laisser faire, les villageois vont devoir identifier ceux qui, parmi eux, sont peut-être des loups-garous. En espérant ne pas se tromper !

**Mardi 31 octobre, de 19h à 21h**, Ariane et Shanti vous invitent à jouer avec elles au jeu « Loups-garous de Thiercelieux » pour une grande soirée de bluff suivie d'un buffet d'Halloween.

Une difficulté supplémentaire pour identifier les coupables : tous les participants se verront fournir des masques par les bibliothécaires pour aider à dissimuler leurs expressions !

Adultes et enfants à partir de 9 ans, inscription obligatoire auprès de la bibliothèque (déguisements optionnels).



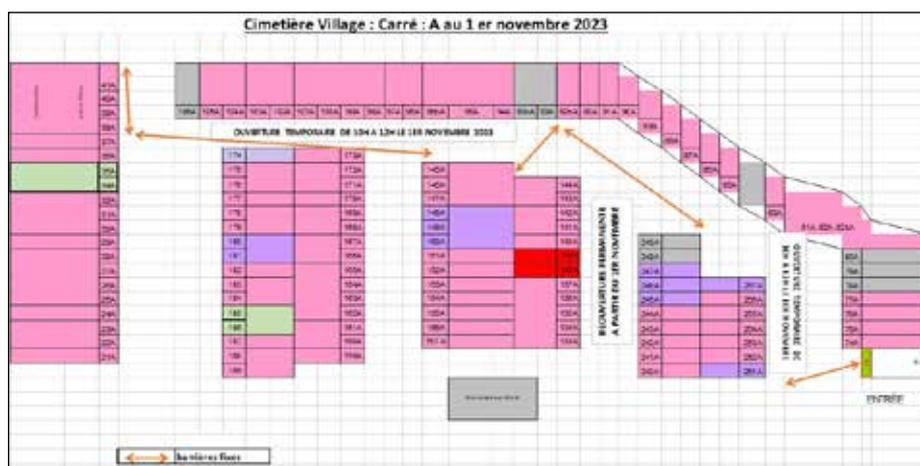
# POINT SUR LA SITUATION AU CIMETIÈRE AU VILLAGE

Suite à l'effondrement du mur de soutènement du chemin Freyne, le 20 avril 2022, voici quelques informations :

## CALENDRIER POUR OCTOBRE/NOVEMBRE 2023 :

- Enlèvement des gravats autour des concessions impactées (carré A, à l'exception des parties situées sous la bâche du mur effondré) avant le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Se référer au plan ci-contre.
- Ouverture temporaire du carré A, le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023, le matin de 10h à 12h. Ouverture exceptionnelle sécurisée et supervisée par la municipalité.

**i** Pour toute information, contactez Marjolaine CURCIO par courriel : [marjolaine.curcio@ville-corenc.fr](mailto:marjolaine.curcio@ville-corenc.fr) ou par téléphone 04.76.18.50.06



## AMÉNAGEMENT AVENUE DU CÈDRE

### CALENDRIER :

- **Début des travaux :** septembre 2023.
- **Fin des travaux (hors intempéries) :** avril 2024.
- **Objectifs :**
  - Mobilités douces
  - Sécurité

Depuis le lundi 11 septembre 2023, les services de Grenoble-Alpes Métropole, en collaboration avec la commune, procèdent à des travaux d'aménagement de l'espace public de l'avenue du Cèdre dans la continuité de la rénovation des réseaux d'assainissement et de la réfection de la chaussée.

Ces travaux d'aménagement ont pour objectifs la création d'une bande cyclable (en montée) ; la mise en place de quais de bus pour l'arrêt « Le Cèdre » (lignes MTag PROXIMO n°13 et FLEXO n°41) et le renouvellement de l'ensemble des revêtements de l'avenue. Le carrefour des avenues Cèdre, Pampres et Acacias sera simplifié et végétalisé.

Dans ce cadre, un plan de circulation sera adapté en fonction de l'avancement des travaux :

- **Septembre → octobre 2023 :** mise en sens unique (*sens Eygala vers Grésivaudan*) de Eygala jusqu'à Acacias. La circulation se fera du côté des numéros pairs. Le reste de l'avenue sera maintenue en double sens.
- **Octobre → décembre 2023 :** mise en sens unique (*sens Eygala vers*

*Grésivaudan*) sur toute l'avenue du Cèdre. La circulation se fera du côté des numéros pairs.

- **Janvier → avril 2024 :** mise en sens unique (*sens Eygala vers Grésivaudan*) sur toute l'avenue du Cèdre de janvier à avril 2024. La circulation se fera côté numéro impairs.



**i** Si votre domicile est impacté (problème d'accès ponctuel, etc.), vous pouvez prendre contact avec le service Conduite d'opération de Grenoble-Alpes Métropole par téléphone : 04 85 59 92 91.

# RETOUR EN IMAGES SUR L'ATELIER DE SENSIBILISATION AUX HANDICAPS

À l'initiative du CCAS et du service Réussite éducative, 23 enfants âgés de 6 à 10 ans, inscrits à la garderie extrascolaire du mercredi matin, se sont retrouvés à l'école élémentaire Montfleury pour participer à une matinée de sensibilisation aux handicaps.

Cette matinée, animée par des professionnels et des bénévoles de l'association APF France Handicap a permis aux enfants, l'espace d'un temps, de se mettre à la place d'une personne en situation de handicap physique ; ainsi les enfants ont pu, munis de lunettes occultantes, effectuer un parcours semé d'obstacles ou bien encore tester, en fauteuil roulant, un parcours les menant aux toilettes PMR de l'école. Pas si simple de manœuvrer la porte des toilettes aux commandes d'un fauteuil roulant !

La matinée s'est achevée par un échange nourri et sans tabous entre les enfants, les encadrants et Vincent et Maëlys, tous deux en situation de handicap.

De nombreuses questions ont été posées sur le quotidien, les activités... Bref, la vie quand on est différent.

Une belle leçon de vie et une opération de sensibilisation réussie.

Un grand merci à Charlène, Vincent, Maëlys et Ahmed de l'association APF France handicap.

## APPEL AUX BÉNÉVOLES

L'association Phares (Personnes Hospitalisées Âgées Réadaptation Écoute et Soutien) lance un appel aux bénévoles. Prendre du temps avec les personnes âgées hospitalisées au CHU de Grenoble. Être bénévole pour les soutenir tout en intégrant une association qui existe depuis plus de 50 ans. L'association PHARES participe à l'environnement relationnel de plus de 400 personnes âgées hospitalisées dans les services gériatriques du CHU de Grenoble. Aujourd'hui, l'association souhaite agrandir son équipe en accueillant de nouveaux bénévoles. Des personnes qui ont cette volonté de créer du lien, d'apporter de la convivialité et d'offrir des temps d'écoute pour rompre l'isolement.

### BIENVENUE :

- Pour rendre visite aux personnes âgées, écouter les familles ;
- Pour faire vivre le Café des Bénévoles ;
- Ou pour animer des ateliers (jeux, chansons, décorations...)

Formés et accompagnés, les bénévoles développent tout un savoir-être. C'est un bénévolat qui apporte bien plus que ce que nous pouvons imaginer.



📞 Contactez l'association par téléphone au 06 30 50 16 42 ou par mail à [associationphares@chu-grenoble.fr](mailto:associationphares@chu-grenoble.fr)



# FAVORISER LES DÉPLACEMENTS APAISÉS ET L'ÉCOMOBILITÉ AUTOUR DES ÉCOLES

Le programme MOBY a abouti à la validation d'aménagements à mettre en œuvre à court, moyen et long terme en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole. Parallèlement, des actions pédagogiques de sensibilisation et d'animation sur l'écomobilité scolaire ont été proposées.

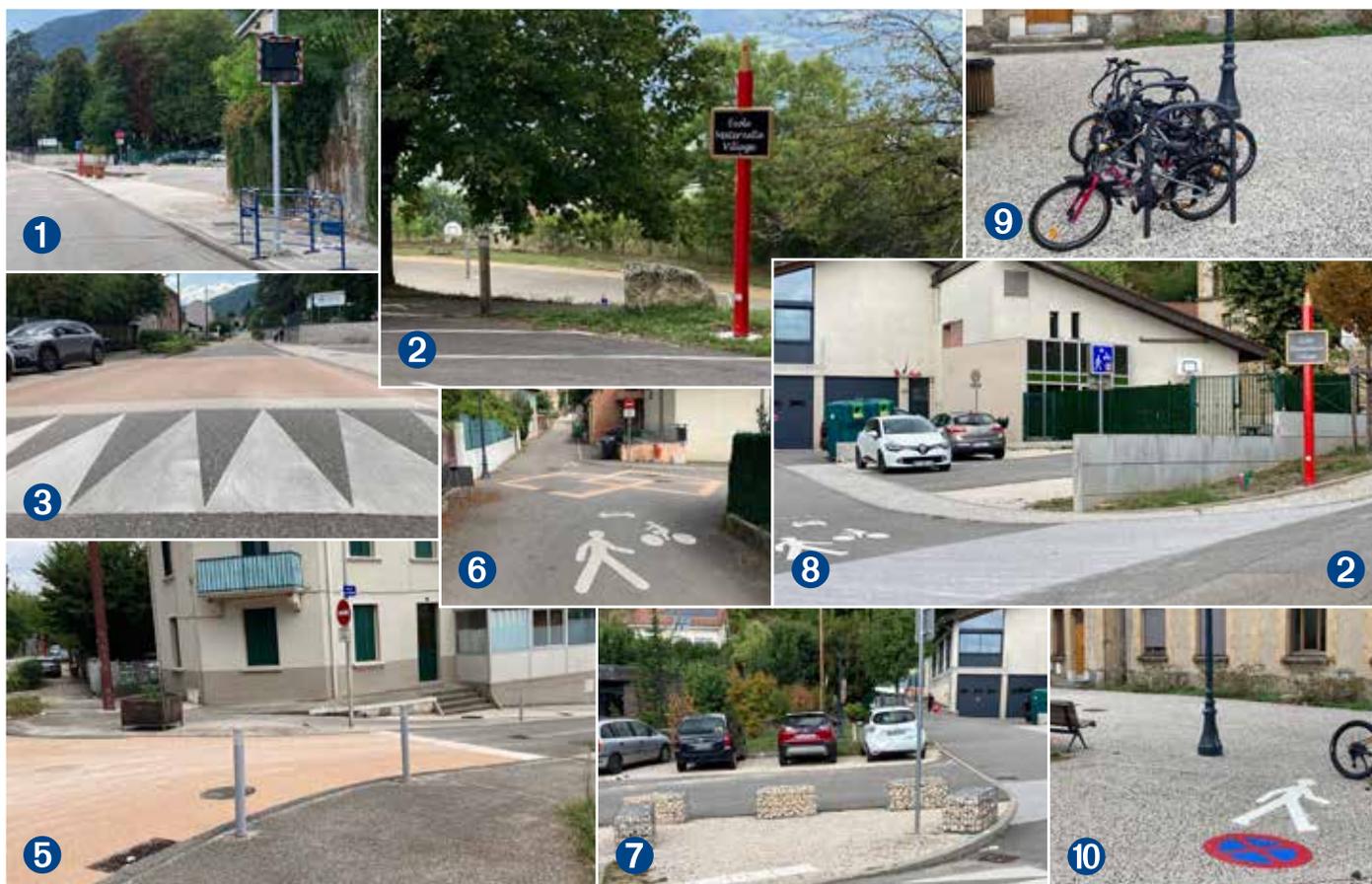
## MOYENS (PÉDAGOGIQUES)

- Formation d'un agent périscolaire à l'écomobilité (Brevet Initiateur Mobilité à Vélo).
- Réalisation de panneaux de sensibilisation à la sécurité routière et utilisation des mobilités douces, réalisés par les élèves des écoles lors de la Journée Citoyenne 2023.
- Actions dédiées dans les écoles (Challenge mobilité, défis mobilités, gilets verts de sécurité).
- Stand sur l'écomobilité scolaire au forum des associations.
- Évolution des comités de suivi périscolaire (initialement les thèmes abordés étaient la restauration scolaire et la garderie) à partir de la rentrée 2023. Seront abordées également les thématiques sur l'écomobilité scolaire.
- Appui de la municipalité, initiatrice du programme, aux parents d'élèves pour poursuivre les actions sur l'écomobilité scolaire.

## MOYENS (AMÉNAGEMENTS VOIRIE)

- Signalisation de la présence des écoles ;
- Aménagements voirie pour favoriser le ralentissement des véhicules (autos, trottinettes, motos, cycles, bus, etc.) et un meilleur partage de l'espace de circulation aux abords des écoles.
- Aménagements voirie pour mieux identifier les espaces dédiés à la traversée des piétons.

## AMÉNAGEMENTS EFFECTUÉS



## 1 RADARS PÉDAGOGIQUES À MONTFLEURY ET VILLAGE

- Un radar à proximité de l'école élémentaire Village (Route de Chartreuse).
- Un radar sur l'Avenue de l'Eygala, à proximité du lycée Philippine Duchesne (Montfleury).
- Un radar sur l'Avenue de l'Eygala, à proximité de l'école élémentaire Montfleury.

## 2 INSTALLATION DE POTEAUX SIGNALANT LES ÉCOLES (CRAYONS ROUGES)

- Crayon signalétique à proximité de l'école élémentaire Village.
- Crayon signalétique à proximité de l'école maternelle Village et du plateau sportif.
- Crayon signalétique avenue de l'Eygala, à proximité de l'école élémentaire Montfleury et du lycée Philippine Duchesne.

## 3 REPRISE D'UNE PARTIE DE L'ENROBÉ

- entre les écluses situées sur l'avenue de l'Eygala afin de mieux signaler les zones de traversées des piétons et ralentir les véhicules
- Avenue de l'Eygala à proximité du parking du lycée Philippine Duchesne.
  - Avenue de l'Eygala à proximité de l'église Sainte-Thérèse.

## 4 REPRISE DU PLATEAU

- au niveau de l'intersection de la Route de Chartreuse et du Chemin de la Tour des Chiens (marquage, dispositifs réfléchissants au sol - « œil-de-chat » - du côté droit à la montée pour ne pas empiéter sur le trottoir).

## 5 REPRISE DE L'ENROBÉ

- sur l'avenue de l'Eygala et à l'intersection avec l'avenue Charles-de-Foucauld (Montfleury).
- Croisement Avenues de l'Eygala et Charles-de-Foucauld.

## 6 LE MARQUAGE AU SOL DE DEUX LOSANGES SUPERPOSÉS EN RÉSINE

- au niveau du carrefour entre le Chemin Freyne et le Chemin des Pierres (Village) afin de mieux représenter une zone de rencontre.
- Marquages au sol à l'intersection du Chemin Freyne et Chemin des Pierres, sous forme de losanges superposés et de la signalisation d'une zone de rencontre (cf. définition ci-contre).

## 7 INSTALLATION DE CINQ GABIONS

- pour empêcher le stationnement devant le passage piéton au croisement de la Route de Chartreuse et du parking à proximité du Chemin des Pierres.
- Intersection Route de Chartreuse, chemin des Pierres. Installation de cinq gabions à proximité d'une zone de rencontre.

## 8 CRÉATION D'UN PASSAGE PIÉTONS

- chemin des Pierres (Village) à proximité de l'entrée de l'école.
- Passage piéton et entrée de la zone de rencontre située sur le Chemin des Pierres.

## 9 INSTALLATION D'ARCEAUX À VÉLOS SUPPLÉMENTAIRES

- aux abords des écoles.
- Arceaux à vélos devant l'école élémentaire Village, Place André-Moch.

## 10 MARQUAGE AU SOL

- interdiction de stationnement et d'arrêt au niveau de l'école élémentaire Village (cheminement piétons).
- Marquage au sol, place André-Moch.

## 11 MARQUAGE AU SOL D'UNE LIGNE D'EFFET

- Chemin Saint-Bruno, au niveau du feu tricolore et bande piétonne continue au croisement Saint-Bruno/Route de Chartreuse jusqu'au Chemin de l'église.



## QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale.

- Dans cette zone, les **piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée** sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules (à l'exception du tramway).
- **Tous les véhicules** peuvent circuler (voitures, vélos, bus)
- La vitesse des véhicules est **limitée à 20 km/h.**
- **Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés** ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.
- Toutes les chaussées sont à **double-sens pour les cyclistes** (sauf dispositions locales spécifiques).
- Les entrées et sorties de cette zone sont indiquées par une **signalisation spécifique.**
- L'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la **limitation de vitesse applicable.**



# RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le lundi 4 septembre 2023, 338 enfants ont fait leur rentrée scolaire dans les écoles publiques de la commune.



Le Maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Catherine EGO, première adjointe déléguée à la réussite éducative et au développement durable et Stéphanie PETITJEAN, responsable du service réussite éducative, se sont rendus dans les écoles de Montfleury et Village pour la traditionnelle visite de rentrée. Ils ont accueilli les nouveaux élèves en leur remettant un gilet vert de sécurité pour se déplacer autrement (trottinettes, vélos, draisienne, à pied, etc.) ainsi qu'un pochon destiné à ranger leurs serviettes en tissu pour les repas en restauration scolaire.

À cette occasion, ils ont pu rencontrer Mme Manon GLASSER, nouvelle directrice adjointe de l'école élémentaire Montfleury ainsi que les nouveaux enseignants : Mme SEVOZ pour les CE2/CM1 ; Mme BOURBON pour les CM1 (avec Mme GLASSER) ; Mme CANONNE et Mme VERGNES pour les CM2. À la maternelle Village : Mme SOTTO (avec Mme GRAFF) pour les PS/MS ; Mme SOLLIER (avec Mme DEVALLE) pour les CE1/CE2 de l'élémentaire Village et Mme NEYRET pour les CM1/CM2.

Les élèves et leurs parents ont découvert les locaux rénovés des écoles Montfleury et Village. À la maternelle Village, tous les sols et les murs de l'école sont à présent rénovés. Durant la période estivale, la salle de motricité a aussi été rafraîchie et les plafonds ont été abaissés pour une meilleure isolation afin d'améliorer le confort d'hiver et d'été et réduire l'empreinte énergétique du bâtiment. À Montfleury, et dans la poursuite des travaux de restructuration de l'établissement, les élèves de l'école maternelle ont pu découvrir leurs toutes nouvelles salles de classe, les deux dortoirs et la salle de motricité.

Cette rentrée a aussi été ponctuée par la visite de Mme Sandrine MOREL, Inspectrice de l'Éducation Nationale, venue vérifier les effectifs au sein des quatre écoles publiques. En effet, Monsieur le Maire et son adjointe lui ont confirmé la hausse des effectifs dans les écoles pour l'année scolaire à venir et la nécessité d'ouvrir une classe supplémentaire dès la rentrée. Ce constat est également partagé par les parents d'élèves et le personnel enseignant qui se mobilisent fortement afin qu'une classe supplémentaire soit ouverte prochainement.

Autre temps fort cette année : la rentrée s'est déroulée en chansons ! Les élèves ont ainsi interprété quelques chansons issues du répertoire du « Petit Prince » pour célébrer cette journée. Enfin, les élèves et leurs parents ont pu découvrir les aménagements du programme d'écomobilité scolaire « Moby » déployés

cet été aux abords des écoles : crayons signalétiques, arceaux à vélos, marquage au sol, etc.

La municipalité remercie tout particulièrement le personnel enseignant, les services techniques et le service réussite éducative, qui ont œuvré pour que cette rentrée scolaire se déroule dans d'excellentes conditions.

## JEUNESSE

### CORENC PROJETS JEUNES : LE CPJ

#### LES CRITÈRES :

- Personnes concernées : Corençaises et Corençais entre 11 et 20 ans.
- Présentation d'un projet individuel ou collectif. Si le projet est collectif, la présence d'un(e) jeune Corençais(e) est obligatoire.
- Nature du projet : solidarité nationale ou internationale, développement durable, environnement, citoyenneté.
- S'engager à une restitution : auprès des Corençais (par exemple par le biais d'une exposition photos, une soirée diaporama, des témoignages, etc).

#### LES FORMALITÉS :

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la Ville : [www.ville-corenc.fr](http://www.ville-corenc.fr) "Vie municipale" > Rubrique "Jeunesse".
- Dépôt des dossiers avant le **1<sup>er</sup> avril 2024**.
- Présentation du projet devant une commission de cinq personnes.



**CORENC PROJETS JEUNES : LE CPJ**  
La municipalité soutient financièrement les actions des jeunes s'engageant dans un projet !

**CRITÈRES**

- Personnes concernées : corençaises de 11 à 20 ans
- Présenter un projet individuel ou collectif
- Si le projet est collectif la présence d'un jeune corençais est obligatoire
- Nature du projet : solidarité nationale ou internationale, développement durable, environnement, citoyenneté
- S'engager à une restitution auprès des corençais (une expo photos, soirée diaporama, témoignage auprès des écoles du lieu d'engagement)

**FORMALITÉS**

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet municipal <http://www.ville-corenc.fr>
- Présentation du projet devant une commission de cinq personnes

# LE FORUM DES ASSOCIATIONS CONFIRME SON SUCCÈS !

**De nombreux visiteurs se sont donné rendez-vous dans la matinée du samedi 9 septembre 2023 au traditionnel forum des associations. Une trentaine d'associations étaient représentées et visibles à travers des stands parés de couleurs (en référence aux Jeux Olympiques qui se tiendront à Paris en 2024).**

Les élus étaient présents dès 8h le matin (avant l'ouverture officielle au public à 9h) pour échanger de manière privilégiée avec les représentants des associations. Monsieur le Maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN et Sandrine GILI, adjointe déléguée à la vie associative, au commerce, à l'artisanat et au sport, ont accueilli les associations autour d'un petit-déjeuner convivial offert par la commune. L'équipe municipale a poursuivi ses échanges tout au long de la matinée avec les Corençaises et les Corençais venus (re)découvrir avec enthousiasme les activités issues du tissu associatif local pour la saison 2023-2024.

Pour la première fois cette année, le traditionnel barbecue des associations a eu lieu à la suite du forum dans les salons de la mairie. Comme chaque année, les représentants des associations sont invités à partager un repas offert et préparé par les élus. Une manière de continuer les échanges en toute convivialité et de remercier les associations pour leur investissement auprès des Corençais et de la commune. La forte participation au forum confirme l'intérêt fidèle de toutes et tous pour la vie associative communale. La municipalité adresse tous ses remerciements aux associations et à l'ensemble des participants à ce temps fort de la saison.

**i** Retrouvez toutes les informations utiles dans le livret des associations, dont la nouvelle version a été présentée au forum, sur le site de la ville : [www.ville-corenc.fr](http://www.ville-corenc.fr) (rubrique « Associations ») et dans les pages du journal.

**i** Nous rappelons aux associations qu'elles peuvent faire leur demande de subvention 2024 dès la fin du mois d'octobre auprès des services de la mairie. Les dossiers devront être transmis le 1<sup>er</sup> décembre au plus tard.



## CLUB ARC-EN-CIEL

### PROGRAMME DU MOIS D'OCTOBRE

Salle La Grange, de 13h30 à 17h :

- Jeudi 5 octobre - Voyage à La Mure.
- Jeudi 12 octobre  
Club et Atelier « Chauffe citron ».
- Jeudi 19 octobre - Club.
- Jeudi 26 octobre  
Club et Atelier « Chauffe citron ».

**Loto le samedi 28 octobre, de 14h à 17h en salle Fernand-Boucher.**

**i** Plus de renseignements :

Présidente : Brigitte QUAIX

Tél. : 06 31 14 26 10

Vice-présidente : Annick THOMASSET

## ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

**EXPOSITION DE DOMINIQUE CHAFFOTTE, DU 5 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE, DANS LES SALONS DE LA MAIRIE.**

L'artiste sera présent les mercredis, de 14h à 17h du 11 au 25 octobre et les samedis de 14h à 18h, du 7 octobre au 4 novembre 2023.

**Vernissage le jeudi 5 octobre à partir de 18h30.**

*Un ensemble d'œuvres qui complètent celles de ses dernières expositions et qui cherchent à sauver de l'oubli les expériences visuelles vécues dans les lieux qu'il affectionne.*



# LA RENTRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

**Vendredi 15 septembre, la Bibliothèque Pour Tous a ouvert grand ses portes à l'occasion de son traditionnel goûter de rentrée. Un moment convivial et festif, comme toujours gratuit et ouvert à tous !**

Dès la sortie de l'école, les enfants se sont rués sur les gâteaux, cakes et cookies confectionnés par nos bibliothécaires. Sur le parvis de la bibliothèque ou à l'intérieur, ils ont ensuite pu jouer, lire et s'amuser pendant que leurs parents discutaient et profitaient aussi de ce bon moment partagé sous le chaud soleil de la fin de l'été.

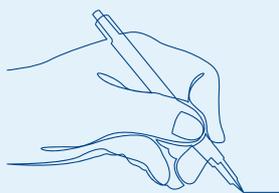
Rappelons-le : tout le monde, Corençais ou non, peut s'inscrire à la Bibliothèque Pour Tous. L'inscription est possible à tout moment dans l'année et reste valable un an, date à date. Au secteur jeunesse, elle vous coûtera 10 € pour un enfant et 18 € pour deux enfants. Au secteur adulte, l'adhésion est de 18 € par personne. Mais, nous proposons aussi une formule Fa-



mille à 26 €, parents et (petits)-enfants compris. Chaque personne peut emprunter 5 livres pendant 3 semaines. Ces adhésions et la subvention annuelle de la mairie sont les principales ressources de notre association : elles permettent l'achat régulier de livres récents, lus et validés par nos bibliothécaires avant d'être proposés en prêt. Après la trêve estivale, les permanences ont repris leurs horaires habituels depuis le 4 septembre

(ouverture : mardi et vendredi de 16h30 à 18h et samedi de 10h à 12h). Cette année, au moins trois nouveaux bénévoles rejoignent l'équipe des bibliothécaires ! Vous les croiserez donc sûrement lors de prochaines permanences.

La BPT organise aussi régulièrement des animations autour de la lecture. Les prochaines auront lieu lors de la Fête de la Science et pour Halloween (dates à confirmer).



## LE COIN DE L'ORTHO

### La réduflation

La réduflation désigne une stratégie commerciale consistant à maintenir – voire à augmenter – le prix d'un bien, d'un article, de denrées alors que le poids, la quantité du produit (voire le nombre et la qualité des ingrédients) sont réduits tandis que les emballages, les présentations restent identiques et qu'aucune modification n'est portée à la connaissance des acheteurs. Préférer ce mot à l'anglais «shrinkflation».



## OPÉRATION CHARTREUSE PROPRE

**Depuis plus de 10 ans, le collectif Chartreuse Propre a débarrassé le massif de la Chartreuse de plus de 100 tonnes de déchets en tout genre, dans une logique éducative, participative et conviviale.**

Pour finaliser les chantiers menés par les bénévoles de Chartreuse Propre en 2021 et 2022, le collectif vous propose cette année de vous retrouver pour un chantier participatif « familial » (+ 6 ans) de nettoyage d'un dépôt sauvage dans la commune de Corenc. Rendez-vous le 14 octobre prochain de 9h à 13h au croisement du chemin de la Revirée et de l'avenue de l'Eygala (au niveau de l'impasse).

Participer à une action « Chartreuse Propre », c'est l'occasion d'agir collectivement pour la protection de l'environnement en faisant une action positive pour la Chartreuse (et en passant un bon moment). Ce chantier s'insère dans une campagne de nettoyage automnale de sites emblématiques de la Chartreuse.

### 📍 Pour en savoir plus :

- Inscription : <https://chartreusepropre.fr/Inscription-aux-ramassages-2023>
- Contacter le collectif : [contact@chartreusepropre.fr](mailto:contact@chartreusepropre.fr)
- S'inscrire à la newsletter : [www.chartreusepropre.fr/#cta](http://www.chartreusepropre.fr/#cta)



## LE GROUPE CORENC ENSEMBLE (majorité municipale)

### DÉCISIONS ET ACTIONS : LA MUNICIPALITÉ OBTIENT L'OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE À L'ÉCOLE MATERNELLE MONTLFEURY.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans l'incertitude à l'école maternelle Montfleury. Depuis l'été, et par des courriers adressés au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Isère (DASEN), la municipalité a demandé l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle Montfleury. En effet, en tenant compte des travaux de rénovation de l'école maternelle et face à une hausse globale des effectifs scolaires, la commune souhaitait accueillir les élèves et le personnel enseignant dans les meilleures conditions possibles pour l'année 2023-2024.

Dans ce but, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale est venue, le jour de la rentrée scolaire, vérifier les effectifs au sein des quatre écoles publiques de la commune, en présence de Monsieur le Maire et de Catherine Ego, première adjointe déléguée à la réussite éducative et au développement durable.

Il a été constaté que le dimensionnement de l'école maternelle Montfleury, grâce aux travaux actuels, était pleinement adapté à l'accueil d'une ou deux classes supplémentaires et que la hausse récente des effectifs le justifiait. L'ouverture de la troisième classe a ainsi pu être obtenue au cours de la première semaine de septembre.

Notre équipe poursuit son travail au côté des parents et des enseignants de ces écoles pour interpellier, chaque fois que nécessaire, les services de l'Éducation Nationale de l'Isère afin que soient affectés les moyens humains permettant d'offrir un enseignement de qualité aux écoliers.

### DÉCISIONS ET ACTIONS : LA COMMUNE N'A PAS AUGMENTÉ SES TAUX D'IMPOSITION ET POURTANT, LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAXES ASSIMILÉES AUGMENTENT.

La majorité municipale a pris la décision, depuis plusieurs années, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Pour autant, la taxe foncière arrive comme l'automne et force est de constater qu'elle augmente de manière significative.

Les augmentations sont dues à des choix nationaux, le gouvernement ayant pris la décision de relever les bases de 7,1%. Cela a une incidence directe sur le montant total dû par le contribuable. De plus, ce montant inclut une part de la taxe foncière perçue non pas par Corenc, mais par Grenoble-Alpes Métropole.

Malgré l'inflation, le groupe Corenc Ensemble a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Le détail d'une feuille d'impôts sera analysé dans une prochaine édition de Corenc Magazine afin d'en expliquer son contenu.

Les élus du groupe Corenc Ensemble

Sur Facebook : [www.facebook.com/corenc.ensemble](http://www.facebook.com/corenc.ensemble)

## LE GROUPE CORENC AUTREMENT

Pour cette tribune, nous avons choisi de vous expliquer par quel processus monsieur le maire de Corenc vous révèle ses projets, qu'il concocte en secret derrière les hauts murs de l'Hôtel de ville et les cloisons feutrées de son bureau. Ainsi Corenc magazine de septembre est un exemple flagrant de sa méthode de communication. Dans la tribune du mois dernier nous vous révélions le projet de la commune pour réanimer le parc de la Croix de Montfleury, avec l'aide du restaurateur Chavant et pour mettre la main sur le club house des tennis. Patatras ! Les élus de l'opposition se mêlent de ce qui vous regarde... Bien embarrassé par notre tribune transmise à son cabinet le 15 août - une échéance obligatoire - le maire prenait enfin sa plume pour vous tenir informés de ses intentions sur son « projet tennis », élaboré dans le plus grand secret depuis 2021 avec « les brasseries Chavant ».

Dans sa réponse à notre tribune - qui ne manque pas de sel ! - le maire **OMET** de révéler le loyer qu'acquittera le futur gestionnaire du restaurant « Côté Court » : une modeste somme de 800 euros mensuels pour un établissement dont la surface d'exploitation sera portée à 424 m<sup>2</sup>, qui emploiera 20 CDI, pourra proposer 200 couverts par service et dont le chiffre d'affaires dépassera très probablement plusieurs centaines de milliers d'euros. Quant aux 420 000 euros investis pour rénover le bâ-

timent des tennis, ils seront valorisés par la vente du fonds de commerce qui reviendra à Chavant. De plus, ces travaux seront amortis et le restaurant fera une économie fiscale (IS) grâce à ces amortissements. **Il est certain que le « loyer Chavant » fera des envieux dans la profession... !**

Le maire **OMET** aussi de dire si les travaux d'extension du bâtiment et la bétonisation de la terrasse du restaurant peuvent fragiliser l'emblématique cèdre des tennis. Le maire refuse de nous communiquer les conclusions de l'expert qu'il a diligenté. Pourquoi ?

Le maire **OMET** aussi de répondre à ceux qui s'inquiètent du nombre insuffisant de places de parking - 49 - dans un site qui reçoit déjà les utilisateurs de la crèche, les joueurs de tennis, les habitués du parc, les riverains en mal de places de parking et, demain, accueillera les clients d'un restaurant redimensionné.

Corençaises, Corençais, comme vous le constatez, presque à chaque numéro, monsieur le maire attend notre tribune pour accepter de lever enfin le voile - tout ou en partie ! - sur ses projets pour Corenc.

Vous souhaitez nous contacter,  
Écrivez-nous à [corenc autrement@laposte.net](mailto:corenc autrement@laposte.net)

# ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS WELCOME TO NEWCOMERS

## CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS LE JEUDI 19 OCTOBRE 2023

### Information aux nouveaux habitants

Chaque année, la municipalité et plusieurs associations concourent à l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune. Une réception en présence du maire sera organisée à leur intention le **jeudi 19 octobre 2023 à 18h30** dans les salons de la mairie.

Si vous êtes un nouvel arrivant dans la commune, vous êtes invité à vous inscrire sur le site de la ville : [www.ville-corenc.fr](http://www.ville-corenc.fr)

Ou auprès de l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 76 18 50 00 ou en envoyant un courriel à l'adresse : [lemaire@ville-corenc.fr](mailto:lemaire@ville-corenc.fr)

### Message to new residents of Corenc

Every year, The City Council and several associations contribute to welcome newcomers to our town. As a welcoming event, a reception for the newcomers will be hosted soon by the Mayor in the City Hall.

If you are a newcomer, you are invited to register on our official website: [www.ville-corenc.fr](http://www.ville-corenc.fr)

For further information, you can contact the City Hall reception by phone at: +33 (0)4 76 18 50 00 or by email: [lemaire@ville-corenc.fr](mailto:lemaire@ville-corenc.fr)



**i** Accédez au formulaire d'inscription en ligne en scannant ce QR Code avec votre Smartphone.  
*To subscribe online, please scan this QR code with your mobile phone.*

# PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PLATEAU SPORTIF AU VILLAGE RÉUNION PUBLIQUE LE 14 NOVEMBRE 2023

Dans le Corenc Mag #67 de cet été, nous avons annoncé le lancement d'une consultation des habitants du Village et des utilisateurs du plateau sportif.

Après avoir rencontré les usagers institutionnels (associations, écoles), ainsi que les responsables des services de la mairie, nous convions maintenant tous les habitants qui le souhaitent à **une réunion publique qui se tiendra en salle Fernand-Boucher, le mardi 14 novembre 2023, à 20h.**

L'objet de cette réunion est de recueillir vos souhaits et vos idées d'amélioration qui pourraient être mis en œuvre tout en respectant les éventuelles contraintes techniques et financières.

Dans le même temps nous mettons à votre disposition un questionnaire qui est disponible à partir du 3 octobre sur le site de la Ville ou accessible en ligne en scannant le QRCode avec votre Smartphone.



Le but de ce questionnaire est de vous préparer à la réunion, et, pour celles et ceux qui ne pourront pas venir, de donner quand même leurs avis et souhaits.

À nouveau, nous remercions tous ceux qui ont déjà participé à nos consultations et à ceux qui vont y participer en vue de redonner à notre « plateau sportif » de belles couleurs pour les années à venir.

